

FONDS  
DE PLACEMENT  
DU BARREAU  
DU QUÉBEC

Le 30 juin 2020

**Rapport intermédiaire  
de la direction  
sur le rendement du  
Fonds de placement  
MARCHÉ MONÉTAIRE  
du Barreau du Québec**



Fonds de  
placement

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités et les états financiers intermédiaires non audités gratuitement, sur demande en vous adressant à votre représentant en épargne collective, en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

# FONDS DE PLACEMENT MARCHÉ MONÉTAIRE DU BARREAU DU QUÉBEC

## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

### Objectif et stratégie de placement

L'objectif du Fonds de placement Marché Monétaire du Barreau du Québec (le « **Fonds Monétaire** ») est de préserver le capital investi tout en procurant un revenu régulier.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Monétaire investit dans des titres de marché monétaire dont des titres de créance de sociétés, des acceptations bancaires et des titres de créance des gouvernements.

### Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds Monétaire n'est intervenu au cours de l'exercice. Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Monétaire ou les modifications à celui-ci.

### Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2020, le Fonds Monétaire a inscrit un rendement de 0,40 %, alors que l'Indice des bonds du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada a été de 0,77 %. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

### *Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée*

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est responsable de la sélection des titres de marché monétaire pour le fonds.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres de marché monétaire se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernent les prix des actifs et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres de marché monétaire de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres de marché monétaire de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d'abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D'une part, la recherche

macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d'établir des prévisions en matière de taux d'intérêt. D'autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés émettrices. De plus, la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille.

## Risque

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres de marché monétaire canadiens. Les principaux risques sont reliés aux fluctuations des taux d'intérêt et aux risques de crédit associés aux sociétés émettrices au Canada. Le processus a comme objectif de trouver un équilibre entre le risque et le rendement en utilisant des modèles de risque exclusifs à la fine pointe permettant de mesurer et de bien contrôler les risques quotidiennement.

La gestion du risque n'est pas un élément à part. Elle fait partie intégrante du processus de placement qui consiste à analyser soigneusement les rapports risque-rendement et à veiller à ce que le portefeuille ne prenne pas de risques indus ou non récompensés. Le gestionnaire analyse les risques propres à chaque décision d'investissement.

## Résultats des opération

Malgré un début d'année prometteur, l'humeur des marchés a changé rapidement au cours du premier trimestre lorsque le monde a été confronté à un choc externe inattendu : l'éclosion du nouveau coronavirus (COVID-19). Les conséquences économiques des fermetures d'usines chinoises, des ruptures de chaînes d'approvisionnement et des restrictions relatives aux déplacements se sont avérées importantes. À mesure que le nombre de cas du virus ont commencé à se multiplier à l'extérieur de la Chine, d'autres pays ont mis en place des mesures semblables, notamment la limitation des déplacements, la fermeture des services non essentiels, la suspension des rassemblements publics et l'imposition de règles de distanciation sociale et de quarantaine.

Ce choc externe a engendré une grande incertitude chez les investisseurs et a entraîné l'économie mondiale en récession. Les marchés boursiers sont passés en territoire baissier, les taux d'intérêt ont chuté, les écarts de crédit se sont élargis et la plupart des matières premières ont fait l'objet de ventes massives. Cette période de contraction accentuée a été de courte durée car aussitôt que les économies ont repris leurs activités, la confiance s'est accrue et de nombreux indicateurs ont confirmé une croissance graduelle, plutôt qu'une poursuite de la détérioration.

De plus, la réaction extraordinaire des décideurs a fait en sorte d'assouplir les conditions financières, ce qui a contribué à stabiliser les marchés et permis aux actifs risqués d'enregistrer de solides gains. Néanmoins, la conjoncture économique est demeurée fragile. Des tensions géopolitiques ont donné lieu à des périodes d'instabilité et, pour finir, une flambée du nombre de cas de virus dans plusieurs États américains à la fin du semestre a exercé des pressions sur l'appétit pour le risque.

À l'échelle mondiale, les autorités budgétaires et monétaires sont intervenues de manière extrême et coordonnée et, dans

de nombreux cas, elles ont pris des mesures sans précédent pour atténuer les pressions exercées sur les particuliers, les entreprises et les secteurs vulnérables. La majorité des banques centrales des marchés développés ont réduit leurs taux d'intérêt pour les établir près de zéro, y compris la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque du Canada (BdC). De plus, les autorités monétaires ont régularisé le fonctionnement des marchés en intervenant pour fournir des liquidités là où le besoin se faisait sentir. Comme son taux directeur se situe déjà à sa valeur plancher (0,25 %), la Banque du Canada a mis en place des mesures supplémentaires visant des programmes d'achat d'actifs à grande échelle.

Le portefeuille a enregistré un rendement positif mais a été devancé par l'indice de référence. L'échéance moyenne du portefeuille étant plus courte que celle de l'indice a été contrée durant la première partie du semestre par les effets bénéfiques des titres de grande qualité offrant une forte liquidité.

### Événements récents

La soudaine récession mondiale commence à montrer les premiers signes d'une reprise. Les interventions monétaires, budgétaires, sociales et sanitaires ont contribué à atténuer l'ampleur des dommages économiques causés par la COVID-19 et ont réduit le risque d'un ralentissement prolongé. La crise sanitaire devrait prendre fin lorsqu'une solution pharmaceutique pourra contrôler suffisamment le virus, tandis que les efforts soutenus déployés à l'échelle mondiale pour limiter son incidence devraient mener à une solide reprise économique et à un retour à un certain degré de normalité au cours des 12 prochains mois.

Cela dit, les principaux risques liés à ces perspectives concernent la crise sanitaire. Par exemple, si l'assouplissement des mesures de sécurité entraînait une résurgence du virus au-delà des niveaux de la crise actuelle, ou si une deuxième vague émergeait plus tard en 2020, en l'absence d'un vaccin ou d'un traitement efficace, des pressions supplémentaires sur le système de santé pourraient finir par causer d'autres fermetures. De plus, le cycle politique aux États-Unis et l'intensification des tensions géopolitiques, en particulier celles liées au commerce international, pourraient accroître la volatilité des marchés financiers à court terme et entraver la reprise.

En raison de l'incertitude à court terme et des mesures de politiques monétaires expansionnistes, les indications prospectives des banques centrales ont limité la mesure dans laquelle les taux obligataires peuvent augmenter. Le gestionnaire s'attend que la Banque du Canada continue de maintenir son taux directeur à sa valeur plancher et continuera son programme d'assouplissement quantitatif jusqu'à ce que les capacités excédentaires de l'économie se résorbent.

### **Opérations entre sociétés apparentées**

Le Fonds Monétaire est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les conseillers en valeurs, dont Placements Connor, Clark & Lunn Ltée, gestionnaire de portefeuille du Fonds Monétaire.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion de la part du Fonds Monétaire (voir ci-après la section intitulée «Frais de gestion»). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2020, Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée. a effectué des opérations de ventes et d'achats pour le portefeuille de marché monétaire avec Financière Banque Nationale pour un montant total de 199 978\$ et n'a pas payé de frais de commissions. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds de placement du Barreau du Québec.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Monétaire et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les périodes comptables indiquées.

<b>CAPITAUX PROPRES PAR PART <sup>(1)</sup></b>			
	<b>30 juin 2020</b>	<b>31 déc. 2019</b>	<b>31 déc. 2018</b>
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée	<b>10,01 \$</b>	10,01 \$	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>			
Total des revenus	<b>0,08</b>	0,18	0,10
Total des charges	<b>(0,02)</b>	(0,04)	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	–	–	–
Gains (pertes) non réalisé(e)s	<b>(0,03)</b>	0,04	0,04
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>0,03</b>	0,14	0,10
<b>Distributions</b>			
du revenu de placement (sauf les dividendes)	<b>0,04</b>	0,14	0,09
des dividendes	–	0,14	0,09
des gains en capital	–	10,01 \$	10,01 \$
remboursement de capital	–	–	–
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>0,04</b>	0,07	0,04
<b>Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée</b>	<b>10,01</b>	10,01	10,00

- <sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds Monétaire. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- <sup>(2)</sup> Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- <sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 juin 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup>	<b>8 606 \$</b>	7 370 \$	8 830 \$
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	<b>859 389</b>	736 206	882 094
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup>	<b>0,37 %</b>	0,37	0,37 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	<b>0,37 %</b>	0,37	0,37 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>(3)</sup>	–	–	–
Valeur liquidative par part	<b>10,01 \$</b>	10,01 \$	10,01 \$

<sup>(1)</sup> Données au 30 juin 2020 et au dernier jour des périodes comptables indiquées.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période comptable indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

<sup>(4)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Monétaire sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Monétaire, et ce, au taux de 0,37%. Ces frais sont payables mensuellement. Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, les frais d'administration du Gestionnaire, les frais engagés pour les dépôts réglementaires, la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les taxes et impôts, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs.

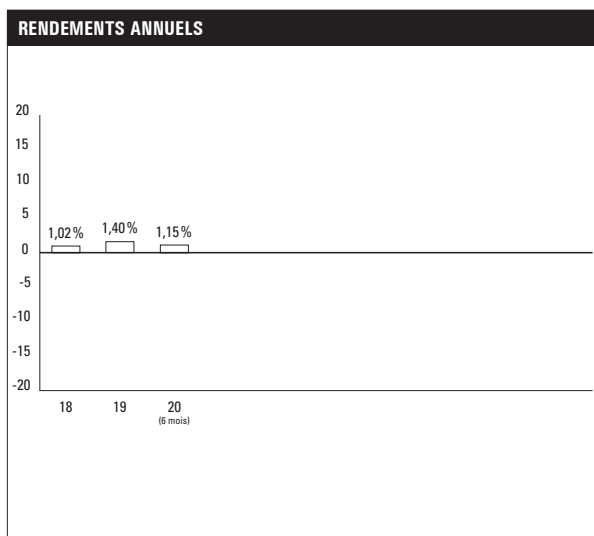
## RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds Monétaire supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Monétaire et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Monétaire n'est pas une garantie de son rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. La dernière bande fait voir quant à elle le rendement du Fonds pour la période intermédiaire se terminant le 30 juin 2020. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

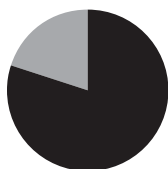




## APERÇU DU PORTEFEUILLE

### Graphique détaillant les sous-groupes

#### RÉPARTITION PAR VALEUR LIQUIDATIVE AU 30 JUIN 2020



- 77,4 % Bons du Trésor - Provinces
- 23,2% Bons du Trésor - Canada
- -0,6 % Trésorerie et autres éléments des capitaux propres

#### LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)\*

#### % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

1	Gouvernement du Canada, 0,38 %, 20 août 2020	19,9
2	Province de la Colombie-Britannique, 1,53 %, 16 octobre 2020	15,9
3	Province de l'Ontario, 1,81 %, 26 août 2020	11,7
4	Province de Terre-Neuve, 2,52 %, 24 juillet 2020	9,7
5	Province de l'Alberta, 1,66 %, 14 septembre 2020	8,7
6	Province du Manitoba, 0,23 %, 2 septembre 2020	6,0
7	Province de Québec, 0,24 %, 11 septembre 2020	5,9
8	Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 0,28 %, 1er septembre 2020	5,8
9	Province du Nouveau-Brunswick, 1,88 %, 20 août 2020	5,5
10	Province de l'Alberta, 2,39 %, 27 juillet 2020	5,0
11	Gouvernement du Canada, 0,37 %, 4 mars 2021	3,3
12	Province de la Saskatchewan, 4,12 %, 9 juillet 2020	3,2
13	Trésorerie et autres éléments des capitaux propres	-0,6
<b>Total</b>		<b>100,0</b>

\* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Monétaire.

#### RÉPARTITION PAR ACTIF

#### % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Bons du Trésor - Provinces	77,4
Bons du Trésor - Canada	23,2
Trésorerie et autres éléments des capitaux propres	-0,6

#### TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

8 605 821 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Monétaire. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Monétaire sur le site Internet [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds); ou

en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

**Corporation de services du Barreau**

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

[www.csbq.ca](http://www.csbq.ca)

Corporation  
de services  
**Barreau**

